



DT-OPS
Case postale 22
1211 Genève 8

Monsieur Christian Goumaz
Secrétaire général
Département du territoire
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

N/réf. RdK/OPS
V/réf. CG

Genève, le 22 décembre 2021

Commission des monuments, de la nature et des sites

Rapport d'activité : législature 2018-2023

3^e année

(1^{er} décembre 2020 – 30 novembre 2021)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1 de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCO; A 2 20);
- Article 5 et suivants du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCO; A 2 20.01);
- Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976 (LPMNS L 4 05).
- Règlement général d'exécution de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 29 novembre 1976 (RPMNS L 4 05).
- Modification de la LPMNS, répartition des compétences, du 22 septembre 2017
- Article 1, al 1 de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCO A 2 20)
- Arrêté du Conseil d'Etat relatif à la nomination des membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites du 21 novembre 2018.
- Arrêté du Conseil d'Etat approuvant la désignation de la présidence de la Commission des monuments, de la nature et des sites du 19 février 2020
- Ainsi que les lois et règlement suivants : L 1 30 LALAT, L 2 05 LEaux, L 4.10 LPRLac, L 4.13 LPRRhône, L 4.16 LPRArve, L 4.19 LPRVers, L 5.05 LCI, M 5.10 LForêts, F 3.20 LPR, F 3 20.01 RPR

II. Compétences de la Commission

La Commission a pour mission d'émettre des préavis consultatifs sur des dossiers de DD (demande d'autorisation de construire définitive), concernant les zones protégées du Canton selon la LPMNS et les lois ci-dessus rappelées.

Depuis la modification de la LPMNS du 22 septembre 2017, concernant la répartition des compétences, la CMNS ne préavise les APA que sur demande expresse du SMS pour des cas spécifiques.

La CMNS préavis également des demandes de classement, des demandes d'inscription à l'inventaire, des plans de site, des PDCOM (Plans Directeurs Communaux) et des procédés de réclames situés dans le plan de site de la rade.

La CMNS est représentée pour des auditions auprès des commissions des pétitions cantonale ou communale et également auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI)

La CMNS est également représentée au sein des Commissions d'architecture (CA), d'urbanisme (CU), d'aménagement du territoire (CAT) et la Commission consultative pour les questions énergétiques (CCQE).

La CMNS rédige également des "fiches de bonnes pratiques" ou fiches-conseils permettant d'orienter et d'informer les propriétaires et les mandataires, en rapport avec le respect des lois en vigueur et les bonnes pratiques relatives aux bâtiments et sites protégés, en vue de la préparation des demandes d'autorisation de construire.

Composition de la Commission de décembre 2019 à novembre 2020

La présidence a été assurée par Mme Romaine DE KALBERMATTEN ; la vice-présidence a été assurée par M. Jean-Marc COMTE.

Membres de la Commission :

Mmes Catherine ANÖR ; Karine BRUCHEZ GILBERTO ; Babina CHAILLOT CALAME ; Celtia CONCHA ; Erica DEUBER ZIEGLER ; Valérie HOFFMEYER CUTTAT ; Romaine DE KALBERMATTEN (Présidente) ; Suzanne KATHARI DUMPS ; Corinne KHAOUCHI ; Pauline NERFIN ; Barbara TIRONE

MM. Jean-Marc COMTE (Vice-Président) ; Matthieu DE LA CORBIÈRE ; Conrad CREFFIELD ; Benoît DUBESSET ; Christian FOEHR ; Jean-Pascal GILLIG ; Pierre Alain GIRARD ; Christian GOTTSCHALL ; Frédéric HALDI ; Pierre Alain LAURENT ; Howard NOBS ; Yves OMARINI ; Louis SEREX ; Jean-Marc SIEGRIST ; Nathan BADOUD ; Pierre TOURVIELLE DE LABROUHE ; Bertrand VON ARX.

III. Activités de la Commission

1. Organisation interne à la CMNS

L'année 2021 a vu la CMNS fonctionner en trois sous-commissions au lieu de deux comme cela a été le cas pendant les années précédentes. Deux raisons à cela, la pandémie de Covid19 a contribué à réduire le nombre de personnes des groupes de travail réunies dans un même espace clos, la seconde est liée à l'augmentation du nombre de dossiers traités par la CMNS en lien avec les architectes du service.

La CMNS est composée de trois sous-commissions qui se répartissent les préavis des DD (et DP et M) sur les dossiers présentés par les collaboratrices et collaborateurs du SMS. Chaque sous-commission nomme un(e) président(e).

La sous-commission Études et aménagement qui a lieu une fois par mois traite des problématiques liées aux PDCOM, aux plans de site, aux PLQ, aux modifications de zones. Selon l'importance du sujet, le préavis de la sous-commission EA peut être soumis en plénière.

La sous-commission Information élabore les fiches de bonnes pratiques qui sont publiées sur le site internet de l'OU. Elles donnent une ligne de conduite aux mandataires et aux architectes du SMS et permettent à la CMNS de préavisier de manière cohérente dans les domaines concernés. De nouvelles fiches sont en cours d'élaboration.

Statistiques

La Commission a validé en octobre 2020 une réorganisation des deux sous-commissions en trois groupes distincts, avec entrée en vigueur dès janvier 2021, permettant de bénéficier d'un temps accru pour le traitement des dossiers, ceci dans le maintien de l'enveloppe budgétaire actuelle.

Pour examiner les dossiers de demande d'autorisation de construire définitive (DD), la Commission organisée en trois sous-commissions se réunit le mardi toutes les semaines : la CMNS 1 le matin, la CMNS 2 l'après-midi du même jour et la CMNS 3 l'après-midi du mardi suivant.

Chaque sous-commission comprend une dizaine de délégués représentant des architectes, des historien.ne.s, des historien.ne.s de l'art et/ou de l'architecture, les représentant.e.s des partis politiques siégeant au Grand Conseil et celles et ceux des associations de protection du patrimoine, de la nature, des propriétaires et d'autres associations professionnelles.

Les dossiers sont présentés par un des 13 collaborateurs.trices du SMS. 90 séances ont eu lieu en 2021. 719 dossiers ont été préavisés entre le 1^{er} décembre 2020 et le 30 novembre 2021.

2. Organisation du SMS

De même, la nouvelle réorganisation du SMS suite aux nominations en 2019 de M. Pierre-Alain Girard, directeur général de l'Office du Patrimoine et Sites (OPS), et Mme Babina Chaillot Calame, conservatrice cantonale des monuments a été complétée en 2020 par celle de M. Patrick Mollard, directeur du Service des monuments et sites (SMS), a contribué à des clarifications dans le fonctionnement de la CMNS en lien avec les architectes du SMS qui présentent les dossiers à traiter.

Pour les architectes du SMS, une nouvelle répartition des secteurs géographique a été proposée, la nouvelle répartition permettant à chacun d'avoir un secteur géographique incluant aussi bien des périmètres urbains que péri-urbains et de campagne.

À la suite du départ de M. Jean-Frédéric Lüscher, ancien directeur du SMS puis délégué du patrimoine dans les projets d'aménagement du territoire OU-OPS, a été nommée Mme Isabelle Claden en 2021 au poste de déléguée patrimoine et aménagement du territoire. Ce poste est rattaché conjointement à l'office du patrimoine et des site (OPS) et à l'office de l'urbanisme (OU). Cette nomination est en lien avec les recommandations de l'audit de la cour des comptes.

Dans le cadre de la réorganisation du SMS, la présidente a souhaité entendre les membres de la CMNS en séances internes, sur les points qui peuvent être améliorés dans les liens entre le SMS et la CMNS ainsi qu'à l'intérieur de la CMNS elle-même.

3. Séances plénières de la CMNS en lien avec les acteurs extérieurs au patrimoine

La présidente a souhaité initier, lors des séances plénières qui se déroulent dix fois par année, une meilleure connaissance, par les membres de la CMNS, des différents services de l'État dont les activités ont un impact sur le patrimoine naturel ou bâti de même que les responsables de grands projets touchant le territoire genevois. Chaque membre de la CMNS, que ce soit à titre professionnel, associatif ou autre, a des contacts occasionnels avec l'un ou l'autre de ces services. Compte tenu du développement à Genève de nouveaux quartiers et d'infrastructures de transports, ces présentations aident à mieux comprendre l'ensemble des enjeux des développements dans le cadre de la protection du patrimoine et de la nature dans le sens également du paysage et de la biologie.

Sont venu.e.s présenter leur activité en lien avec le patrimoine :

M. Chabot, chef de projet à l'OU pour le projet d'aménagement du tram Nations-Grand Saconnex ;

M. Petitjean directeur général de l'office cantonal de l'Énergie (OCEN) pour présenter le nouveau plan directeur de l'énergie ;

Mme Barbisch, cheffe de projet au sein de la direction des projets d'espace public (OU) et M. Vetter, chef de projet d'agglomération à la direction du projet pour la présentation de l'avant-projet de la voie verte d'agglomération sur la rive droite ;

M. Bertrand von Arx, directeur du service biodiversité à l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) pour expliquer la stratégie et le plan d'action pour la biodiversité dans le territoire genevois ;

M. Favre, directeur général de l'office cantonal des transports (OCT), présentation de la feuille de route de l'application de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) et règlement sur le stationnement sur fonds privés ;

Mme Malignac, co-directrice du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève, Mme Vasiljevic Menoud, cheffe du service de l'urbanisme et M. de Rivaz, adjoint de direction, ont présenté les projets d'aménagements aux abords de la gare Cornavin. M. Favre directeur de l'OTC et M. Pavageau, directeur des transports collectifs ont complété avec la réorganisation des transports collectifs dans cette zone ;

M. Fouvy, directeur du paysage et des forêts (OCAN-DT) est venu présenter son service dont ses préavis sur certains projets nature en lien avec la biodiversité, précèdent parfois ceux de la CMNS dans certains dossiers. M. Favre, du service du paysage et des forêts (OCAN/DT) présente la stratégie d'arborisation cantonale de l'aire urbaine de Genève ;

M. Ferretti, directeur général de l'office de l'urbanisme (OU) est venu présenter la stratégie mise en place pour le réexamen des PLQ.

4. Activités internes présentées lors des séances plénières

M. Pierre Alain Girard a présenté les modifications de la LPMNS qui seront soumises aux Conseil d'État et Grand Conseil, ce toilettage permettra entre autres d'y introduire le travail du recensement architectural du Canton.

Elle a entendu M. Jean Terrier pour son dernier rapport annuel en tant qu'archéologue cantonal avant sa retraite. La CMNS a salué avec émotion ce prochain départ et remercié M. Terrier pour l'activité déployée dans le domaine de l'archéologie au service du Canton de Genève.

Elle a également reçu M. Nathan Badoud, nouvel archéologue cantonal, et son adjoint M. Philippe Ruffieux qui ont eu l'occasion de présenter leurs parcours professionnels respectifs au moment de leur entrée en fonction, et qui seront à l'avenir les interlocuteurs de la CMNS et du SMS.

M. Matthieu de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (IMAH) et M. Frédéric Python, historien de l'art et coordinateur du recensement architectural du Canton, sont venus présenter l'état de l'avancement du recensement architectural du Canton, projet couvrant une période de 2015 à 2023.

Sous la direction de M. de la Corbière et de déléguées de la CMNS, la dernière série de la révision de l'ISOS est présentée puisqu'il doit être pris en considération dans les planifications. La direction rappelle que le Canton souhaite également ancrer l'inventaire fédéral dans sa législation.

La CMNS est consultée par la Ville de Genève dans le cadre de l'important projet de rénovation et d'agrandissement de la Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions 1, Genève-Cité.

5. Demandes de classement.

Durant l'année 2021 les demandes de classement traitées par la CMNS ont porté sur :

- La tuilerie et briqueterie sises chemin des Épinglis 35 à Bardonnex ;
- Les boiseries de la villa Barton, sise rue de Lausanne 132 au Petit-Saconnex ;
- L'immeuble sis chemin de Claire-Vue 5 à Lancy ;
- Le château de Bellerive, sis chemin du Milieu 25 à Collonge-Bellerive ;
- Le bureau-fumoir de la maison de maître dite La Bessonnette, sise chemin de la Bessonnette 8 à Chêne-Bougeries ;
- Le domaine d'Evordes, sis chemin des Forches 50,52,54,56 à Bardonnex.

IV. **Secrétariat de la Commission**

Le secrétariat de la Commission est assuré par le service des monuments et des sites, de l'office du patrimoine et des sites.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Organisation des séances et transmission des ordres du jour ;
- Prise des procès-verbaux des séances plénières, établissement et transmission des préavis émis par la Commission ;
- Suivi administratif général.

V. Frais de la Commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

CHF 133'385.-

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

CHF 17'550.-

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



Romaine de Kalbermatten, présidente